

Argenton-sur-Creuse

d'une rive à l'autre



> Ecoles

Une priorité municipale.
Retour sur
l'année scolaire.

> Acteur économique

Le dynamisme
de l'Union Commerciale
Industrielle et Artisanale.

> Vie associative

Les premiers pas
de l'Université populaire.

> Communauté de communes

Argentomagus sous un
nouveau jour.

> Évènements

Festiv'été
et fête nationale.



Mairie

Adresse : 69, rue Auclerc-Descottes
Horaires : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 ; le samedi, de 8h30 à 12h00.
Tél : 02.54.24.12.50
Mail : contact@mairie-argenton-sur-creuse.fr
Site : www.mairieargentonsurcreuse.com

Conseil municipal

Prochaine réunion : vendredi 19 juin à 20h30
Les procès-verbaux sont consultables à la Mairie et sur le site Internet (www.mairieargentonsurcreuse.com).

Régie des Eaux de la Grave

Adresse : Mairie d'Argenton-sur-Creuse
69, rue Auclerc-Descottes
Horaires : mercredi, jeudi, vendredi de 13h30 à 17h30 et lundi et mardi de 8h30 à 12h00
Tél : 02.54.01.41.78
En cas d'urgence en dehors des heures d'ouverture :
Les informations sont disponibles sur le répondeur du numéro 02.54.01.41.78
Mail : secretariat@eauxdelagrave.fr

Écoles maternelles et élémentaires

Vacances d'été : samedi 4 juillet
Rentrée scolaire : mardi 1^{er} septembre
Inscriptions : jusqu'au 3 juillet (jusqu'au jour de la rentrée pour les nouveaux arrivants à Argenton)

Accueil de loisirs Argenton-sur-Creuse (juillet)

Inscriptions :

- **lundi 15/06 :** de 13h30 à 15h00
- **mardi 16/06 :** de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h00
- **mercredi 17/06 :** de 09h00 à 11h15
- **jeudi 18/06 :** de 13h30 à 15h00

École de musique et de danse

Réinscriptions : du 01/06 au 30/06/2015
Inscriptions : à partir du 24/08/2015
Rentrée : lundi 14/09/2015
Tél. : 02.54.01.11.57
Mail : emmdsecretariat@orange.fr

Bibliothèque Rollinat

Tél : 02.54.24.27.01. **Inscription gratuite**
Fermeture estivale : du 03/08 au 22/08 inclus

Numéros utiles

Police municipale : 02.54.01.00.93
Centre aquatique : 02.54.01.05.06
Musée de la Chemiserie : 02.54.24.34.69
Musée d'Argentomagus : 02.54.24.47.31

Ordures ménagères

La tournée de ramassage des commerces du mardi 14 juillet est annulée.

Marché

Le marché du samedi 15 août est maintenu.

Office de Tourisme

Adresse : 13, place de la République
Horaires : Juin et septembre : du mardi au samedi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 - Juillet et août : du lundi au samedi, de 9h00 à 12h30 et de 14h30 à 18h30 - Le dimanche et les jours fériés (mardi 14/07 et samedi 15/08) : de 9h30 à 12h30.
Tél : 02.54.24.05.30
Site : www.ot-argenton-sur-creuse.fr

Histoire locale

L'Office de Tourisme organise des visites de la ville (gratuites pour les Argentonnois).
Dates : 15/07 – 29/07 – 05/08 – 12/08 – 19/08 (de 10h00 à 12h00, sur réservation).
Et dans le cadre du Festival Debussy : 23-24 et 25/07.
Le Cercle d'Histoire d'Argenton récupère l'ensemble des documents et photos concernant la vie argentonnoise.

Cérémonies patriotiques

Jeudi 18 juin : journée nationale commémorative de l'appel du général de Gaulle, le 18 juin 1940.
L'horaire de la cérémonie sera affiché à l'Office de Tourisme et à la Maire une semaine avant.

État-civil

NAISSANCES du 01/01/2015 au 30/04/2015 :

Le 17/01/2015 : **Kristina FLAGEUL**. Le 21/01/2015 : **Abel FEULLADE**. Le 24/01/2015 : **Macéo POUBEAU**. Le 25/01/2015 : **Arthur POMMARES**. Le 03/02/2015 : **Jordan CHAUMETTE CHOPLIN**. Le 08/02/2015 : **Stella SANSONNENS**. Le 23/02/2015 : **Nathaniel LANDO**. Le 24/02/2015 : **Léo PARROTTA**. Le 27/02/2015 : **Isis RANGASSAMY SETTAMA**. Le 28/02/2015 : **Enaëlle DAUDONNET DELAUTIER**. Le 08/03/2015 : **Mathieu BAUZERAND**. Le 09/03/2015 : **Blaise SAPIN**. Le 16/03/2015 : **Romane PORTRAIT**. Le 21/03/2015 : **Rose CAGNARD LECOURT**. Le 23/03/2015 : **Elza BOISSEAU**. Le 27/03/2015 : **Sasha LABRUNE**. Le 01/04/2015 : **Ewen COMBAUD**.

MARIAGES du 01/01/2015 au 30/04/2015 :

Le 06/03/2015 : **Jean GERBEAUD et Michelle LAPLANCHE**. Le 14/03/2015 : **Patrick CHOLET et Alain PERDRIAU**.

DÉCÈS d'habitants de la commune du 01/01/2015 au 30/04/2015 :

Le 05/01/2015 : **René GAUDRY**, 85 ans. Le 09/01/2015 : **Wladislawa RICHARD**, 84 ans. Le 12/01/2015 : **Anne SURREL**, 90 ans. Le 13/01/2015 : **Jacques NICOLAS**, 78 ans. Le 17/01/2015 : **Camille CHARPENTIER**, 103 ans. Le 19/01/2015 : **Jean-Jacques BONAVE**, 62 ans. **Anette LALLIER**, 73 ans. Le 20/01/2015 : **Brigitte GUICHARD**, 59 ans. Le 24/01/2015 : **Philippe GABILLAUD**, 90 ans. Le 26/01/2015 : **Lucien BACHELET**, 88 ans. Le 29/01/2015 : **André TRÉFAULT**, 87 ans. Le 03/02/2015 : **Catherine PERRIN**, 54 ans. Le 07/02/2015 : **Jean BRAGUY**, 92 ans. Le 08/02/2015 : **Thierry VENAT**, 68 ans. **Pierre HOULBERT**, 89 ans. Le 16/02/2015 : **Christophe SOUDEE**, 49 ans. Le 19/02/2015 : **Pascal DEPOND**, 51 ans. Le 26/02/2015 : **Marcelle LORY**, 94 ans. Le 27/02/2015 : **Marie-Louise AUGER**, 88 ans. Le 03/03/2015 : **Marie GOBY**, 87 ans. Le 04/03/2015 : **Luce DÉNÉCHAUD**, 99 ans. Le 07/03/2015 : **Yvonne Aimée BÉLÉZY**, 90 ans. Le 17/03/2015 : **Michel HEMERY**, 76 ans. Le 30/03/2015 : **Gilles OKON**, 47 ans. Le 02/04/2015 : **Jean-Michel PROTHÉRY**, 56 ans. Le 15/04/2015 : **Colette BOHY**, 93 ans. Le 17/04/2015 : **Jean-François NEUGUE**, 64 ans. Le 18/04/2015 : **Andrée BATARD**, 86 ans. **Philippe CARON**, 57 ans. Le 19/04/2015 : **Paul LAGAUTRIERE**, 89 ans. Le 22/04/2015 : **Madeleine FRAGNET**, 88 ans. Le 24/04/2015 : **Andrée BÂCHET**, 88 ans. Le 29/04/2015 : **Robert GABORIAU**, 89 ans. **Madeleine CHATEL**, 89 ans.



Sommaire

- **infos pratiques** 2

- **éditorial** 3

- **dossier :** 4-5
Écoles

- **brèves municipales** 4-5

- **communauté de communes** 6
Argentomagus sous un nouveau jour

- **expressions politiques** 6

- **vie associative** 7
L'Université populaire

- **acteur économique** 7
LUCIA

- **événements** 8
Festiv'été et Fête nationale 2015

- **histoire locale** 8
Les fêtes à Argenton

Bulletin Municipal d'Information
d'Argenton-sur-Creuse
Direction de la publication :
Vincent Millan
Crédits photos :
J.M DEREI - Droits réservés
Conception & Mise en page
Imprimerie Le Trépan
Impression :
Groupe Sodimass - 36800 Le Pont Chrétien
Dépôt légal : 2^e trimestre 2015

> éditorial

Vous avez aujourd'hui entre vos mains le premier numéro de « Argenton-sur-Creuse, d'une rive à l'autre » le nouveau bulletin municipal de notre cité.

Cette publication est la volonté des élus qui dirigent la municipalité. Vous êtes très nombreux à nous faire part de l'intérêt que vous portez à notre ville. Beaucoup s'impliquent personnellement, à titre professionnel ou au sein d'une association pour qu'Argenton soit animée. Je les en remercie.

En retour, il est important de vous tenir informés de ce qui s'y passe. Pour ce faire, nous vous avons remis très récemment la nouvelle édition du guide pratique. Nous publions à partir d'aujourd'hui, et ce à chaque début de saison, un dépliant récapitulatif des événements qui auront lieu sur notre territoire. Nous lançons également la diffusion de cette revue municipale, trois fois par an, pour évoquer les sujets de tous les jours, présenter les projets de grande ampleur et mieux connaître les acteurs de la cité.

Pour ce premier numéro, j'ai souhaité que le dossier central soit consacré aux enfants. La jeunesse est depuis toujours une priorité de notre équipe. L'école de musique et de danse, le centre de loisirs et le soutien aux associations sont autant d'actions municipales qui témoignent de cette ambition. Dans ce dossier nous présenterons les actions que la mairie a menées au cours de cette année scolaire. Lors d'un futur numéro nous vous présenterons le programme de rénovation de l'école élémentaire Paul Bert.

Ce bulletin aborde bien sûr beaucoup d'autres sujets que je vous laisse maintenant découvrir. J'espère que trouverez autant d'intérêt et de plaisir à le lire que nous en avons eu à l'écrire.

Pour finir, je profite de cet éditorial pour vous souhaiter un très bel été argentonnois.

A très bientôt



Vincent Millan
Maire d'Argenton-sur-Creuse

Écoles : une priorité municipale Retour sur l'année scolaire

De nouveaux locaux pour la police municipale

Au cours du mois de mai, les trois policiers municipaux ont pris possession de leurs nouveaux locaux au 5 avenue Rollinat. Accessibles aux personnes à mobilité réduite, ces locaux sont plus spacieux, équipés de matériels plus modernes et permettent un accueil du public dans de meilleures conditions, plus confidentielles et plus conviviales. La police municipale est à votre disposition sur simple appel téléphonique au 02 54 01 00 93 du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h et le samedi matin. Elle vous accueille également dans ses locaux du lundi au vendredi de 9h à 12h et le samedi de 8h30 à 9h30.



Le premier dossier de ce bulletin municipal est consacré aux écoles de la commune. Compétence communale parmi les plus emblématiques, les affaires scolaires sont un levier indéniable pour préparer l'avenir de notre collectivité. Tour d'horizon de cette première année de mandat.

Manger autrement : faire de la cantine un lieu d'éducation

Depuis le 1^{er} janvier 2015 les élèves fréquentant les cantines d'Argenton-sur-Creuse mangent une fois par semaine un repas sans viande ni poisson. Il s'agit de remplacer les protéines animales par des protéines végétales sans perturber l'équilibre alimentaire. La plupart des spécialistes agronomes insistent sur la nécessité de réduire la part de la viande dans notre consommation alimentaire. En effet, la production d'un kilo de viande nécessite 10 fois plus d'eau qu'un kilo de végétal (en moyenne). Dans un contexte où les ressources en eau de la planète deviennent rares et précieuses, l'enjeu des changements d'habitudes alimentaires est important !

Cette initiative s'intègre dans la démarche « Manger Autrement » initiée lors du précédent mandat. Elle consiste à travailler sur l'équilibre alimentaire, la cuisine à partir de produits frais, le développement de l'approvisionnement en produits locaux et biologiques. C'est dans ce cadre que plusieurs formations ont permis aux cantinières municipales de proposer des menus dits « alternatifs » et végétariens. La mairie est accompagnée pour cela par le Centre Permanent d'Initiative à l'Environnement (CPIE) d'Azay le Ferron.

La municipalité continue aussi de développer l'approvisionnement des cantines en produits locaux et biologiques conformément aux objectifs du

Fête du vélo en région Centre-Val de Loire

Les Echappées (belles) à vélo

Cette animation, proposée le 12 septembre par la ville d'Argenton, sera l'occasion rêvée de découvrir les charmes de la Venise du Berry et de ses environs sous un aspect tout à la fois ludique et culturel, en associant la pratique sportive en famille, sur le parcours de la Voie Verte.

Le parcours, une boucle de 30 km, prendra son départ à Argenton et passera par Saint-Marcel, Conives, Thenay, Saint-Gaultier. Il permettra la visite du musée d'Argentomagus, et celle de la ville de Saint-Gaultier. Ravitaillement et pique-nique sont également au programme, et la journée se clôturera par la découverte d'activités sportives proposées par l'Omni-sport, la remise de cadeaux souvenirs et un verre de l'Amitié. Le parcours sera sécurisé et les participants encadrés par les membres des clubs VTT Argentonais et l'US Argenton Cyclisme.



Préparation du repas à la cantine Paul Bert.



Atelier vidéo durant les temps d'activités périscolaires à l'école George Sand.

Grenelle de l'environnement et pour favoriser l'économie locale.

Cette démarche contribue à faire progressivement des cantines des lieux éducatifs et respectueux des enjeux environnementaux. Elle participe également à l'économie locale tout en préservant l'accessibilité des cantines à tous les budgets.

Les TAP : un service municipal dont bénéficient plus de 90 % des enfants scolarisés d'Argenton

La réforme des rythmes scolaires s'est mise en place dès la rentrée 2013-2014 à Argenton-sur-Creuse. Elle se traduit notamment par la mise en place d'un nouveau service municipal gratuit : les Temps d'Activités Périscolaires (TAP). Ceux-ci ne sont pas obligatoires mais une très grande majorité de familles ont choisi d'en bénéficier (plus de 90 % d'inscriptions).

Suite à une première année, dont le bilan a été fait en mai 2014, la mairie a fait le choix de renforcer ce service par l'embauche d'une directrice qui a permis d'améliorer les contenus et la qualité des TAP. Vingt-cinq animateurs interviennent 4 heures par semaine réparties sur 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi). Ils mettent en œuvre des activités variées et adaptées à chaque tranche d'âge. Les enfants peuvent ainsi faire du théâtre, de la vidéo, du sport, des jeux de société... Ils peuvent écouter des histoires, jardiner, participer à la vie communale (en réalisant des pan-

neaux de sensibilisation sur les « crottes de chiens » par exemple).

Une fête des TAP est organisée le 3 juillet prochain de 17h à 19h à la halle de la Grenouille. Elle a pour objectif de montrer les réalisations des enfants, et de conclure l'année scolaire par un moment festif et convivial.

La mairie renouvelle les équipements informatiques des écoles !

Le renouvellement de l'ensemble du matériel informatique des écoles était un engagement de la majorité municipale. La mairie a donc investi 65 000,00 euros TTC au début de l'année 2015. Cette enveloppe a permis d'équiper l'ensemble des classes élémentaires et toutes les écoles maternelles de vidéoprojecteurs interactifs. En concertation avec les équipes enseignantes, le choix s'est porté sur l'achat d'ordinateurs portables tactiles pour chaque école élémentaire et de tablettes pour les écoles maternelles. Nouveauté par rapport aux achats précédents, la municipalité a opté pour du matériel « ambulant ». C'est donc le matériel qui se déplace et non les enfants ! Enfin, les enseignants seront équipés d'un ordinateur portable par classe.

Chaque enfant argentonnais pourra dans ces conditions apprendre sur des supports numériques et apprivoiser progressivement ces outils devenus essentiels dans notre quotidien.

Vers le zéro pesticide dans les espaces verts

La ville d'Argenton poursuit sa démarche de réduire progressivement l'utilisation des désherbants. Cette démarche s'inscrit à la fois dans une volonté citoyenne de protéger l'environnement mais également dans une obligation réglementaire.

Soucieuse de maintenir un aspect esthétique de qualité des rues de la commune, la municipalité a récemment semé, au pied de certains murs du village de Vaux et de la rue Saint-Antoine, un mélange de graines de plantes ornementales. Cette technique permet d'habiller les murs en conciliant végétation spontanée et végétalisation horticole, en favorisant le développement de plantes ornementales par un semis dans l'espace qui apparaît entre le revêtement de la voirie et le pied des bâtiments.

Déjections canines

L'espace public est un espace collectif que chacun doit respecter. Pour que la chaussée, les trottoirs, les espaces verts ou les caniveaux ne deviennent pas des toilettes canines, il n'y a qu'une solution : les propriétaires doivent ramasser les déjections de leur animal.

Des panneaux ludiques ont été réalisés par les enfants des écoles d'Argenton dans le cadre d'un atelier nature/citoyenneté des activités périscolaires pour inciter les propriétaires de chiens à effectuer les gestes respectueux de l'espace partagé.

De son côté, dans la continuité de la distribution gratuite de sacs à déjection canine à l'accueil de la mairie et de l'office de tourisme, la municipalité a décidé d'installer un distributeur de sacs aux abords du Parc Scévole pour une période de test de 2 mois.

La propreté est l'affaire de tous !



Le site d'Argentomagus sous un nouveau jour

Vingt-cinq ans après son ouverture, le site archéologique d'Argentomagus présentera, dans les prochaines semaines, les vestiges du plateau des Mersans sous un nouvel éclairage.

Après plusieurs mois de travaux, le nouvel aménagement va permettre à chacun de découvrir ou redécouvrir l'étendue du cœur de la cité gallo-romaine sur le plateau des Mersans au temps de son apogée au II^e siècle après J.-C. Pour Philippe Riffaud-Longuespé, conservateur d'Argentomagus depuis un an et demi, cet investissement va offrir un « nouveau lieu de vie culturelle » aux habitants de la Communauté de communes. Le chantier, cofinancé par la Communauté de communes, la Région Centre-Val de Loire et l'Etat, a permis de tracer un nouveau parcours de déambulation, conçu sur le réseau des rues gallo-romaines. Le cœur de la cité antique a été mis en valeur grâce à une matérialisation des différents bâtiments (forum, boutique, sanctuaire, basilique) et une restitution en volume de l'ancienne basilique et du portique des boutiques des temples. Une signalétique moderne et pédagogique a également été installée sur le site. Elle permet, à travers des explications

claires et des illustrations de J.-C. Golvin, d'imaginer la vie au temps des Gallo-Romains à Argentomagus.

La visite des vestiges est possible, gratuitement, aux heures d'ouverture du musée. Les nouveaux aménagements sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Dans les années à venir, d'autres monuments du site d'Argentomagus seront mis en valeur grâce à un programme d'investissements tou-

jours soutenu par l'Etat et la Région Centre-Val de Loire.

L'été sera animé à Argentomagus. L'exposition annuelle « Felix dies natalis », inaugurée au printemps, présente jusqu'au 1^{er} novembre un florilège des collections du musée. Des activités archéologiques et festives ouvertes à tous sont également prévues lors des journées d'Argentomagus les 24, 25 et 26 juillet.



Vue du chantier de la basilique.

> expressions politiques

Majorité municipale

***Vingt ans sans augmentation des impôts.** Cette année pour la 20^e année consécutive, la majorité municipale a décidé d'appliquer toujours le même taux pour vos impôts locaux. Cette stabilité fiscale, d'une longévité sans précédent, a été distinguée dans le dernier rapport de la Chambre régionale des comptes. Il n'y a pas meilleure preuve de l'excellence de notre gestion municipale que ce soit pour hier, aujourd'hui ou demain.*

En effet, l'équilibre entre dépenses de fonctionnement, programme d'investissement et mobilisation de l'emprunt est parfaitement maîtrisé. À ceux qui nous prédisent les pires déconvenues financières, nous leur opposons notre rigueur de gestion, notre volonté de ne pas pénaliser les ménages et notre ambition pour Argenton et son développement. Les travaux que notre commune va connaître au cours des deux prochaines années – centre-ville, école Paul Bert, maison d'animation de Saint-Etienne – sont utiles et nécessaires. Ils offrent du travail à des entreprises, des perspectives nouvelles à chacun et un avenir à notre ville.

Opposition municipale

Fidèles à nos engagements de campagne soutenus par plus de 49 % des électeurs, notre action est guidée par le seul intérêt des Argentonnois.

Nous avons ainsi soulevé auprès du Tribunal administratif qui instruit notre demande de remboursement, le problème de la majoration illégale des indemnités des élus. Alors que la plupart des collectivités font l'effort de réduire ces sommes, la majorité les maintient coûte que coûte. Par ailleurs, la Chambre régionale des comptes a dénoncé comme nous un endettement et des frais de personnels excessifs, mais là encore la majorité ne s'ensoucie guère. Enfin, nous nous sommes opposés aux investissements du budget 2015. Nous aurions ainsi préféré différer le réaménagement du centre-ville. La réhabilitation de l'église Saint Étienne en salle de réunion est actuellement superflue; le choix d'équipements moins coûteux et plus utiles aux Argentonnois aurait été préférable.

Par ce bulletin municipal que nous réclamions depuis longtemps, nous aurons à cœur de vous rendre compte de notre mission d'opposition.

L'UPOP: Université populaire d'Argenton-sur-Creuse

Pas d'examens, pas d'interros, juste le plaisir d'apprendre !

L'UPOP. C'est ainsi que l'on appelle déjà la dernière née des associations de la ville. Fondée le 3 décembre dernier, sa création a été enregistrée au Journal Officiel le 31 janvier 2015. Depuis quelques années, cette idée était dans l'air et il a fallu qu'une vingtaine de convaincus la reprennent, organisent quelques réunions de réflexion pour qu'elle se concrétise. Une centaine de personnes ont assisté à l'assemblée générale constitutive de cette nouvelle venue dans le paysage culturel du sud de l'Indre. Son but: développer et diffuser toutes les formes de culture afin de permettre le partage du savoir et de favoriser le vivre ensemble. La mise en œuvre de ces actions, qui s'adressent à toute personne, quels que soient son parcours personnel et son âge, pourra se faire sous la forme de conférences, ateliers, cours, débats, sans concurrencer, bien sûr, les activités déjà existantes.

Actuellement, le bureau et le conseil d'administration établissent le programme des conférences et ateliers qui se dérouleront d'octobre 2015 à



Le bureau et le conseil d'administration de l'UPOP d'Argenton.

mai 2016 pour la première année de fonctionnement. L'adhésion annuelle est fixée à 10 €. Puis, moyennant une somme modique – soit à la séance, soit par forfait – des interventions portant sur les thèmes les plus divers vous seront proposées: histoire de l'art, littérature (roman noir), cinéma, philosophie, agriculture, archéologie,

questions de société, génétique, chanson...

Ouverte à toutes et à tous, l'UPOP souhaite s'implanter durablement à Argenton et sa région. Elle a besoin de vous, alors n'hésitez pas à la rejoindre!

Contact: upopargenton36@orange.fr

Président: Gérard Coulon:

02.54.24.34.10.

> acteur économique

Le dynamisme de l'Union Commerciale Industrielle et Artisanale argentonnaise

L'Union Commerciale Industrielle et Artisanale (UCIA) est une association regroupant les commerçants et professionnels de notre commune. Elle participe activement à la vie locale. L'association a organisé, vendredi 17 avril, un splendide défilé de mode. Plus de 1000 personnes ont pu apprécier, à la halle municipale, les différents passages des mannequins amateurs.

Les événements proposés par l'UCIA vont se multiplier dans les prochaines semaines avec pour commencer la traditionnelle braderie. Le samedi 4 juillet, le centre-ville vivra au rythme de cette manifestation organisée depuis

plusieurs décennies. Les commerçants argentonnaïses et des marchands non sédentaires proposeront de nombreux articles à la vente. Les animations vont se poursuivre tout au long de l'été avec l'organisation d'un marché nocturne (jeudi 16 juillet à partir de 19h) et d'un marché artisanal (mardi 11 août à partir de 19h). Ces marchés réuniront, dans le centre-ville, des marchands locaux et d'autres extérieurs.

Au début de l'automne, l'association participera à la journée nationale de la gastronomie, le samedi 26 septembre. Des manifestations seront proposées aux Argentonnaïses les plus gourmands. Le week-end des 2, 3 et 4 octobre, le

rendez-vous est déjà pris pour la Foire expo à la halle.

Tout au long de l'année, les animations proposées par l'équipe de l'UCIA animent Argenton-sur-Creuse. Le dynamisme de l'association participe à la convivialité et à la qualité de la vie locale.





Festiv'été et Fête nationale 2015

Comme tous les ans, après la Fête de la Musique le 21 juin, Argenton fêtera l'arrivée de l'été avec son grand festival gratuit «Festiv'été» qui animera la ville du 24 au 27 juin.



Au programme

- des apéritifs en musique aux terrasses de trois bars de la ville dès 19 heures les 24, 25 et 26 juin;
- des animations en musique offertes par les Argentonnois eux-mêmes : les élèves de l'École de Musique et de Danse l'après-midi du 24, place Carnot, l'association *Tap'à l'heure* dans un spectacle de claquettes le matin du 27, les clubs musique du collège et du lycée Rollinat en fin d'après-midi le 27 place de la République;
- des déambulations musicales à travers la ville par les *Zygos Brass Band* et les *Charentaises de Luxe* le 27;
- des premières parties de soirées avec les «Découvertes du Festiv'été»: *Anita Farmine* le 24, *Vengeur Démasqué* le 25, *Qui-proquo* le 26, et *Zel* le 27;
- des concerts tous les soirs: *Violeta Duarte et le Choripan Social Club* à 21 h 30 le 24, *Voodoo Skank* à 21 h 30 le 25, *Les Lupins* à

22h00 le 26, et *Courir les rues et sa Band* à 22h00 le 27.

Pour en savoir plus et ne rien rater, rejoignez dès maintenant «Festiv'été» sur Facebook.

Le programme détaillé vous y sera peu à peu dé-

voilé, avant sa parution sur le Mag et sur les sets de table chez les restaurateurs d'Argenton.

Enfin, pendant le festival, l'association «Atelier Théâtre du Merle Blanc» vous guidera vers les concerts de soirée...

Programme des 13 et 14 juillet 2015

13 JUILLET

• **21 h 30:** Retraite aux flambeaux. Départ Place de la République - Rue Grande - Vieux Pont (dépôt de bougies sur la Creuse par des adultes) - Rue des Vieilles Boucherie - Rue Victor Hugo - Avenue Rollinat - Place de la République.

• **22 h 30:** Bal populaire gratuit animé par un DJ - Place de la République.

14 JUILLET

• **15 h 00:** Jeux pour enfants: Place de la République (nombreux lots offerts par la municipalité).

• **17 h 00:** Lâcher de ballons et goûter offert par la municipalité.

• **21 h 45:** Concert gratuit de la Société musicale argentonnoise: Espace Jean Frappat.



• **22 h 45:** Grand feu d'artifice en musique: Espace Jean Frappat.

• **23 h 15:** Bal gratuit animé par l'Orchestre Romain Theret: Place de la République.

> histoire locale

Les fêtes à Argenton

La ville d'Argenton a toujours su s'amuser. Ses habitants aiment se rencontrer, se rassembler et créer l'événement. De nombreuses associations poursuivent cet objectif.

Les fêtes les plus anciennes avaient lieu dans les différents quartiers de la ville : au Marché au Blé, place de la Gare, au Champ de Foire, place de la République, à Saint-Etienne, à Chateaneuf, à la Croix de l'Aumay et au Merle Blanc.

Dans toutes ces manifestations, les Argentonnois aimaient danser avec joie et bonne humeur, chanter au radio crochet. Ils ne rataient jamais une occasion de rire ou de s'affronter dans des jeux amicaux.

Ces rendez-vous ont pour la plupart disparu dont deux dans les dernières décennies : celui de Saint-Etienne et celui de la Croix de l'Aumay qui finit en beauté en 1984 avec un superbe feu d'artifice.

Aujourd'hui, les fêtes se déroulent en centre-ville, notamment le 14 juillet, ou au Merle Blanc qui poursuit son chemin depuis 52 ans. La fête du Merle-Blanc a remplacé l'ancienne fête des vendanges qui avait lieu en septembre.

Dorénavant, elle se déroule chaque année le week-end de la fête des pères. De nombreux chars fleuris, groupes de musique et de majorettes défilent dans le quartier et les allées de la fête foraine. **Cette année, le rendez-vous est pris les 19, 20 et 21 juin au Merle-Blanc.**



Il y a quarante ans, la fête de la Croix de l'Aumay.